

Mot du directeur loisirs, culture et vie communautaire

Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, la Ville de Carleton-sur-Mer a procédé à la fermeture de toutes les infrastructures municipales reliées aux loisirs, à la culture et à la vie communautaire afin de limiter les risques de propagation. Le centre Léopold-Leclerc et le centre de plein air Les Arpents Verts ont dû fermer leurs portes prématurément cette saison. Quant à la salle Charles-Dugas et au Quai des arts, les deux bâtiments sont fermés au public et aux employés.

Les activités de loisir et les événements culturels organisés par la Ville de Carleton-sur-Mer et les organismes du milieu sont également annulés, la plupart jusqu'à nouvel ordre. Certains événements pourront devoir être reportés, d'autres pas. Soyez assuré que nous vous aviserons de l'évolution de la situation.

Voici la liste des principaux événements annulés:

Vou

Organisme	Évènements annulés
Ville de Carleton-sur-Mer	Cocktail des bénévoles du 24 avril
Bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé	<ul style="list-style-type: none"> En toutes lettres—24 au 26 avril Contes et ateliers Éveil aux arts
Bouge pour que ça bouge	Toutes les activités de loisir jusqu'à nouvel ordre
Centre d'artistes Vaste et Vague	Toutes les activités jusqu'au 4 mai
Cinétoile	Toutes les projections jusqu'au 4 mai
Club des 50 ans + de Carleton	Toutes les activités jusqu'à l'automne
Club des 50 ans + de St-Omer	Toutes les activités jusqu'à nouvel ordre
Fabrique St-Joseph	Tous les bingos jusqu'à nouvel ordre
Festival BleuBleu	Du 19 au 21 juin
La Croche Chœur	Spectacles du 16 et 17 mai
Le Clan Destin	Pièce de théâtre du 1-2-3-5 mai
Maximum 90	Tous les spectacles jusqu'au 4 mai
Marathon Baie-des-Chaleurs	Marathon du 2 juin

Semaine de l'action bénévole

La Semaine de l'action bénévole s'étend cette année du 19 au 25 avril 2020 avec le slogan «Bénévolat, c'est chic!». Le cocktail de reconnaissance annuel des bénévoles de notre collectivité, prévu le vendredi 24 avril, à la salle Charles-Dugas, est reporté à une date ultérieure. Dès qu'une nouvelle date se connait, nous vous vous la communiquerons. Vous serez à nouveau invité à déposer vos candidatures pour les prix Bénévole de l'année et Jeune Bénévole de l'année dans les mois à venir.

Malgré le report de cet événement, une véritable tradition, la Ville de Carleton-sur-Mer souhaite remercier les très nombreuses personnes qui s'impliquent gratuitement dans notre communauté, notamment par l'entremise d'organismes de loisir, culturels ou communautaires. C'est plus que jamais l'occasion de reconnaître l'importance de nos précieux bénévoles qui donnent de leur temps sans compter. Comme vous le savez, la situation actuelle force certains d'entre eux à demeurer à la maison. Ainsi, plusieurs organismes communautaires font face à un besoin important de bénévoles en ces temps de pandémie. Dans le respect des consignes émises par le gouvernement du Québec, n'hésitez pas à donner de votre temps et à venir en aide à votre prochain. Nous vous remercions encore de votre apport inestimable à la communauté. A très bientôt.

Laurie Gallagher, coordonnatrice loisirs, sport, plein air
Pascal Alain, directeur loisirs, culture et vie communautaire



Mot du maire

Face à cette situation sans précédent, nous devons tous faire notre part. C'est ce que vous faites et je tiens à vous en remercier. Merci de veiller sur son voisin âgé. Merci d'apporter les médicaments à une amie qui revient de voyage à l'étranger. Merci de limiter vos sorties à l'épicerie. Et merci de respecter les consignes de distanciation sociale dictées par le premier ministre.

Le conseil, dès l'éclosion de la COVID-19, a pris les mesures strictes, préférant être proactif plutôt que réactif. Je peux vous assurer que les conseillers et l'équipe travaillent tous pour soutenir nos entreprises, nos organismes et, bien sûr, vous, chers citoyens.

Il est difficile d'évaluer l'ampleur des défis qui nous attendront à la suite de cette crise. Néanmoins, nous poursuivons la planification de travaux et de projets de développement pour être prêts à aller de l'avant dès que la tempête fera place au soleil.

De mon côté, je suis en contact quotidien avec les autorités de notre système de santé, les directions de l'ensemble des ministères présents en région, mais aussi avec mes collègues préfets, nos députés et les maires de la MRC. Je suis de très près l'évolution de la situation ainsi que les orientations et mesures nationales mises en place. Je veux m'assurer que nos organisations puissent en bénéficier. Évidemment, je témoigne de la réalité que vous vivez au quotidien.

#Onlâchepas!

Solidairement vôtre,

Mathieu

Mot du directeur général

Nous traversons une crise d'une ampleur sans exceptionnelle, qui nous oblige à réagir de façon exceptionnelle. Comme vous avez pu le constater au cours des dernières semaines, tout comme la majorité des organisations, nous avons dû réduire nos activités au maxi-

um pour prévenir les risques de contamination. Depuis le décret du 24 mars dernier, nous sommes en mode essentiels. Une équipe réduite assure le bon fonctionnement de nos infrastructures municipales (aqueduc, égout, voirie) et l'administration de la Ville. Ces bouleversements ont exigé une grande capacité d'adaptation de l'équipe municipale afin de maintenir, de manière sécuritaire, les services à la population. Donc, nous demeurons fonctionnels et disponibles en cas de besoin. Le personnel de l'administration municipale poursuit ses activités en télétravail. Un minimum d'employés se déplace à l'hôtel de ville afin d'effectuer des tâches administratives indispensables au bon maintien des opérations.

La Ville encourage toute la communauté à suivre les consignes gouvernementales. Les consignes d'hygiène sont particulièrement importantes. La collaboration de tous peut ralentir la progression du virus et garder la situation dans des proportions gérables. Nous suivons attentivement l'évolution de la situation et nous nous ajusterons selon les développements. Les citoyens peuvent joindre la Ville par téléphone et par courriel. Les gens peuvent aussi consulter le site carletonsurmer.com/coronavirus pour suivre les derniers développements sur le territoire municipal.

Je vous remercie de votre collaboration et de votre compréhension dans cette situation inédite.

Antoine Audet

Antoine Audet, directeur général

Abonnez-vous à la version numérique à partir du site web : carletonsurmer.com

 carletonsurmer

lehublot@carletonsurmer.com

629, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer QC G0C1J0

Prochaine date de tombée : 1^{er} mai à 8 h



Prochaine séance du conseil municipal

Par visioconférence

Séance ordinaire : 4 mai à 20 h



Mot du directeur des travaux publics

Le service des travaux publics est fonctionnel, mais opère avec des effectifs réduits. Le bon maintien du réseau d'aqueduc et des égouts demeure la priorité du moment. Quant au grand ménage du printemps, il aura lieu, mais il risque, étant donné le contexte, de s'étirer sur une plus longue période qu'à l'habitude.

Pour ce qui est de l'écocentre, nouvellement nommé Richard-Nadeau, il est à noter que son ouverture sera quelque peu retardée. Nous prévoyons le rendre accessible dès le 22 avril prochain. Nous profitons de l'occasion pour sensibiliser la population à propos des lingettes hygiéniques ou désinfectantes. La Ville souhaite rappeler que ces lingettes doivent être jetées à la poubelle et non dans la toilette. Une accumulation de lingettes dans la toilette crée des problématiques dans les conduites d'égout et dans les systèmes de pompage des eaux usées, telles que des obstructions et refoulements d'égout.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

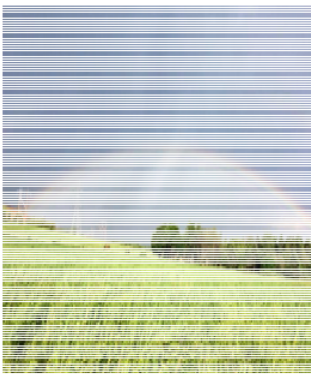


Photo: Stéphanie St-Onge

Mot du directeur de la sécurité publique et incendie

En ces temps de confinement, il est normal que certaines personnes se sentent plus seules ou ressentent de l'incertitude. Le service de sécurité incendie de Carleton-sur-Mer tient à vous rappeler qu'il demeure présent. L'ensemble des pompiers demeure à l'affût et disponible, pour tous vos appels d'urgence. I



Ils ont à cœur la sécurité et la protection de leurs citoyens et aucune crise ne pourra changer cela.

Ca va bien aller!
Photo: Catherine Côte

Taxes municipales: annulation des frais de retard

Le conseil municipal a adopté, en séance extraordinaire, l'annulation des intérêts à payer pour la période de versement de taxes municipales en cours.

Le taux d'intérêt sur toutes taxes exigibles pour l'année courante, à compter du 16 mars dernier et impayées à ce jour est de 0 % par an; taux qui sera maintenu jusqu'au 15 mai prochain.

Modes de paiement

- Argent comptant
- Chèque
- Chèques postdatés
- Paiements préautorisés
- Paiement direct
- Paiement en ligne à votre institution financière

Information : 418-364-7073, 221
taxation@carletonsurmer.com

Fermeture des infrastructures municipales

À la suite des décisions du gouvernement du Québec, la Ville annonce la fermeture, jusqu'à nouvel ordre, de l'ensemble de ses infrastructures et aires de jeux municipales.

Séances du conseil municipal

Afin de prévenir la propagation de la COVID-19, il est demandé aux municipalités à siéger à huis clos pendant les séances du conseil municipal.

Ainsi, jusqu'à nouvel ordre, les séances du conseil municipal se feront en visioconférence et seront enregistrées afin d'être diffusées sur le site internet de la Ville dans les jours suivant lesdites séances.

Puisque vous ne pourrez pas poser vos questions de vives voix lors des séances, vous êtes invités à les transmettre par courriel à greffe@carletonsurmer.com d'ici le 4 mai à 12 h.

Système d'alerte et de notification en activité

Le système d'alerte permet de communiquer avec la population en cas d'urgence par texto, courriel ou téléphone.

Comment s'inscrire?

En ligne ou par téléphone:

- Remplir le formulaire en ligne: carletonsurmer.com/services-aux-citoyens/securite-publique/
- Téléphone: 418-364-7073, 221

Nouvelle modalité lors d'annulation de réservations au camping

En raison de la pandémie et des incertitudes qui en découlent pour la clientèle, la Ville de Carleton-sur-Mer a revu ses modalités d'annulation lors de réservations au camping municipal.

Depuis le 16 mars, lors d'annulation de plus de 7 nuitées, le camping rembourse 100% du montant total des journées annulées.

Seuls les frais administratifs de 6 \$ sont non remboursables.

Cette mesure temporaire vise à accommoder la clientèle.

Information: 418-364-7073, 226
418-364-3992



J'achète local dans la Baie-des-Chaleurs

Afin de soutenir les producteurs, commerçants et entreprises locales de notre région durant cette période de crise, un site internet a été mis en place afin de promouvoir et simplifier l'achat local dans la Baie-des-Chaleurs.

Il est donc possible de magasiner localement pour vos besoins essentiels tout en limitant vos déplacements.

jachetelocalbdc.ca

Bon magasinage!



Dessine-moi ton invention.

Le CIRADD propose à vos enfants de participer à leur exposition virtuelle sur un thème lié au développement durable.

Pour participer, vous devez:

- Dessiner une invention
- Prendre votre dessin en photo
- Envoyer la photo de votre dessin à l'adresse suivante: fcaissy@ciradd.ca

Détails sur leur page Facebook: www.facebook.com/ciradd.ca/

Emplois estivaux

Nous avons encore besoin de toi dans notre équipe!

Malgré la situation actuelle, nous sommes toujours en période de recrutement afin de fournir un service de qualité aux citoyens et aux visiteurs cet été.

- **Préposé(e) à l'accueil au bureau d'accueil touristique, à la billetterie du Quai des arts ou au camping;**
- **Coordonnateur(trice) et animateur(trice) du camp Lions;**
- **Jeunes bénévoles aide-animateur(trice)**

Vous pouvez consulter les offres d'emploi sur le site internet de la Ville: carletonsurmer.com/services-aux-citoyens/administration-et-greffe/#offreemploi

Envoie ton CV d'ici le 1^{er} mai à 8h!



SAVIEZ-VOUS QUE...

Saviez-vous que cela fait 150 ans en ce mois d'avril que s'est éteint l'abbé Nicolas Audet, curé de Carleton et figure essentielle de l'histoire religieuse de la paroisse St-Joseph. C'est en célébrant l'office du Samedi saint, le 16 avril 1870, que l'abbé Audet a ressenti un malaise, redevable à une épidémie de variole, appelée aussi petite vérole, qui sévissait dans la région. Dix jours plus tard, il décède à l'âge de 45 ans, après 16 ans à la cure de Carleton. Ses funérailles ont lieu le 30 avril, en présence de nombreux prêtres de la région, et son inhumation se fait dans un caveau en maçonnerie au cœur de l'église.

Né à St-Gervais en 1824, Nicolas Audet fait ses études au Séminaire de Québec et est ordonné prêtre en octobre 1851. Sa première affectation l'amène à La Malbaie où il est vicaire pendant trois ans. Puis, en 1854, à presque 30 ans, il devient curé de Carleton avec comme priorité la finalisation des travaux de la nouvelle église en chantier depuis quatre ans. L'inauguration se fait le 7 novembre de cette même année.

L'histoire retient que le curé Audet a été partie prenante de l'érection canonique de la paroisse de St-Joseph de Carleton le 31 mars 1860, puis de son érection civile en janvier 1861. En 1863, l'évêque de Québec le nomme vicaire général pour la Gaspésie et la Baie-des-Chaleurs. Enfin, fait marquant, Nicolas Audet est indissociable de l'ouverture, en 1867, du couvent de Carleton avec les Sœurs de la Charité de Québec et le soutien financier de l'homme d'affaires John Meagher.

Ce premier couvent en terre gaspésienne marquera d'ailleurs l'histoire de Carleton.

Paul Lemieux, historien
Écomusée Tracadieche

Nicolas Audet, curé de l'église St-Joseph de Carleton de 1854 à 1870

